

FICHE ASSURANCE -- FF Vélo -- saison **-- OBLIGATOIRE à retourner au club.**
pour les licenciés et pour les futurs licenciés — celle ci constitue le bulletin de souscription FF Vélo**

je soussigné:

né(e) le jj/mm/aaaa:

adresse complète:

membre du Club Cyclotouriste de Sausheim CCS club affilié FF Vélo sous le n° 05138

demande le renouvellement de ma licence FF Vélo n°

demande pour la première fois à être licencié à la FF Vélo , cocher

Je déclare avoir reçu par internet (poste si sans internet) le « RESUME DE LA NOTICE d'INFORMATION SAISON » sur 3 pages inclus dans le guide des assurances du licencié relatif au contrat assurance nr 001051968T conclu entre AREAS et la FF Vélo

en avoir pris connaissance . Je coche avoir choisi Petit Braquet Grand Braquet avoir
 lu qu'avec ma licence, si décès par AVC/ACV je bénéficierai des capitaux AVC/ACV
 avoir été informé par la notice ANNEXE 2bulletin de souscription des licenciés saison 2026 de l'intérêt
 que représente la souscription de garanties complémentaires, en complément des formules Petit Braquet ou
 Grand Braquet , les options suivantes, celles ci étant **en option**

Pour le licencié

annexe 2 bulletin nr 1 page 1/3 indemnité journalière-décès invalidité	Oui	Non
--	-----	-----

Pour le vélo uniquement en Grand Braquet

annexe 2 bulletin nr 2 page 2/3 formule 1 =vol simple formule 2 = vol dommage Oui Non

demande le bulletin d'info des Garanties des Accidents de la Vie(001GAV2022) Oui Non

Demander vous même l'info GAV chez AIAC à IVRY SUR SEINE Très souvent les GAV sont refusées si plus de 68 ans.

Ne retenir aucune de ces options complémentaires, dans ce cas cocher la case ci contre

Je certifie avoir rempli le nouveau formulaire **QS Questionnaire santé-Sport FFVélo adulte** (ou **mineur** si j'ai moins de 18 ans). Il a été rempli sous ma seule responsabilité et sous le secret médical tout en reconnaissant que:

- avoir coché "NON" dans toutes les cases du questionnaire QS m'autorise à ne pas présenter de certificat médical conformément à la nouvelle loi nr 2022-296 du 02 mars 2022 qui supprime l'obligation du CACI
(CACI = Certificat médical d'absence de non contre indication à la pratique du sport)
- avoir coché "OUI" dans une ou plusieurs cases du questionnaire QS m'oblige à présenter obligatoirement un certificat médical

Le certificat médical est obligatoire si vous vous inscrivez sur une cyclo sportive ou autre forme de compétition votre médecin doit porter la mention **cyclisme en compétition** . **Sur une cyclo sportive vous n'êtes pas couvert en RC** pendant son déroulement, donc renseignez vous auprès de l'organisateur s'il vous assure (page 7/32 du guide assurance licencié)

NE PAS DONNER le QS-SPORT AU CLUB le garder chez vous. Sachez que l'assureur peut vous le demander si vous déclarez un accident. Vous pouvez le communiquer à votre médecin traitant si besoin

fait à _____ le _____ signature obligatoire

cette fiche est à renvoyer obligatoirement remplie avec votre bulletin d'adhésion au club

soit par voie postale à M Aldo Brondani 40 rue du Moulin 68390 Baldersheim

soit par E courriel à baldo68390@gmail.com

*cette fiche ** sera conservée par le club et sera fournie*

à l'assurance AREAS si accident ou autre demande de l'assureur mais motivée (voir p 27 du guide assurance licencié)